COMMUNIQUE DE PRESSE DU 31 DECEMBRE 2011

Dans la crise générale que traverse le département des Pyrénées-Orientales avec ses pics de chômage et de pauvreté(11 % de la population au revenu de solidarité active), l'urbanisme commercial bat tous les records.

En 2011, il y a eu, dans le calme des salons de la préfecture et des mairies, l'autorisationdonnée pour 45·000 m2(*)·de surfaces commerciales à créer ou à agrandir au bénéficedes·sociétés civiles·immobilières organisant les·opérations pour les grands groupes de la distribution.

Il s'agit là de mesures prises sans concertation d'ensemble et sans que soit envisager tous les inconvénients d'ordre environnemental et sociétal.

Les 5 élus qui constituent la majorité des commissions d'aménagement commercial n'ont de compte à rendre à personne et ne détiennent aucune compétence pour juger de l'impact global de ses implantations commerciales.

Elles constituent une destruction massive d'espaces naturels et un gaspillage d'énergie au détriment de la vie des·centres villes et du commerce de proximité.

Tout particulièrement ces supermarchés et leurs galeries deviennent les seuls endroits pour se procurer un grand·nombre de produits notamment tout ce qui concerne la droguerie et produits manufacturés. Où trouver un tournevis au centre de Perpignan·? Il en va de même pour certains produits alimentaires. Où trouver du poisson frais à Collioure·?

La nécessité de se déplacer en voiture jusqu'à ces grands centres monopolistes constituent en plus du gaz carbonique émis en masse, une inégalité sociale supplémentaire pour les

nombreux ménages et personnes âgées qui ne possèdent pas de voiture.

Une fois de plus la déréglementation de l'urbanisme et son pseudo contrôle par des élus locaux entrainent des dérives et·n'est pas à douter que la proximité des élections de 2012 à constituer un accélérateur. Ainsi pour le seul mois de·décembre ce sont·· 10·659 m2 qui ont été autorisés à Perpignan, Alénya, Thuir et Cabestany donc dans la plaine du·Roussillon où devrait être mis en place un Schéma de cohérence territorial (SCOT). On est loin de la cohérence et tout près de la·complaisance.

Il faut aussi rappeler que certaines de ces grandes surfaces sont illégales du fait de l'annulation de leur· permis de·construire,·obtenue par les associations de défense de l'environnement, citons particulièrement l'Hyper Carrefour d'Argelès-sur-Mer et·le Lidl de Canet-en-Roussillon. Qu'attend M. le Préfet pour les faire fermer·?

Le Roussillon ne devrait-il pas retrouver ses racines et le sens commun autour des activités (agriculture, arboriculture et·de pêche) sources de vrais emplois·? *) chiffre non exhaustif tiré du cumul des autorisations publiées par le Recueil des actes administratifs de la·préfecture de·Perpignan. Il n'y a eu que 4·141 m2 de refusés mais les refus sont susceptibles de recours.